

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 13 octobre 2020**

**Date de la convocation : 06/10/2020**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Malik MAOUCHE, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir :** M. Erwann BINET à M. Christophe BOUVIER, M. Christian BOREL à M. Patrick CURTAUD, Mme Dalila BRAHMI à Mme Martine FAÏTA, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Daniel PARAIRE à Mme Anny GELAS, Mme Dominique ROUX à Mme Catherine MARTIN, M. Lévon SAKOUNTS à Mme Annie DUTRON.

**Absents suppléés :** M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

**Secrétaire de séance :** M. Thierry SALLANDRE.

---

**OBJET : TOURISME :** Soutien exceptionnel à l'Office du Tourisme

**Rapporteur :** Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le Tourisme fait partie des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire qui touche le France et le Monde depuis plusieurs mois.

En tant qu'acteur économique, l'Office du Tourisme est très impacté par cette crise. La part prépondérante de ses recettes vient de la commercialisation des produits touristiques et de la taxe de séjour, directement issue de la fréquentation des hébergements.

Avec une baisse d'activité estimée à 70 %, l'Office du Tourisme a dû revoir entièrement son fonctionnement et a pris les mesures urgentes pendant la période de confinement notamment au niveau du personnel (chômage partiel). Dès le mois de mai, l'OT a rouvert ses portes a proposé des formules adaptées aux conditions sanitaires tout en assurant ses obligations en matière d'ouverture au public.

Malgré les mesures prises, le budget prévisionnel prévoit un déficit d'environ 100 000 € à la fin de l'année 2020.

Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 100 000 € à l'Office de Tourisme au titre de 2020.

Ces crédits ont été inscrits au budget 2020 par la décision modificative n°1 adoptée par le Conseil Communautaire du 17 juillet 2020.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 000 € à l'Office de Tourisme de Vienne Condrieu Agglomération.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 13 octobre 2020**

Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le 15 OCT. 2020  
et a été publiée le 15 OCT. 2020



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

*Thierry KOVACS*  
Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

*Claude BOUR*  
Claude BOUR